



DATE DE PUBLICATION : 16 SEPTEMBRE 2024

Le Directeur régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional de Provence Alpes Côte d'Azur au chef de département

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 23 août 2024 ;
Délégation permanente est donnée à **Monsieur Arnaud DENIARD**, chef de département à la succursale de Marseille à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie le concernant.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Arnaud DENIARD, délégation est donnée à **Madame Larissa SONGNE**, son adjointe, dans les mêmes conditions.

Fait à Marseille, le 9 septembre 2024

Denis LAURETOU